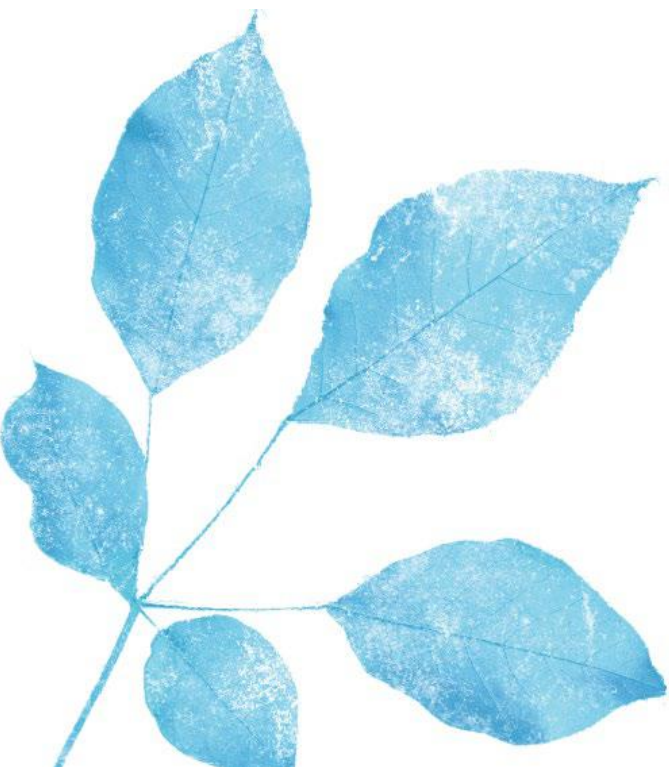


5

*Les 4 objectifs de
la rénovation,
enrichis par les
propositions d'un
comité d'experts*



Les 4 grands objectifs de la rénovation :



Favoriser les usages dans le parc grâce à la réouverture des lieux emblématiques, à l'accès à l'eau et la création de nouveaux usages



Sécuriser le sous-sol, les zones et ouvrages du site



Préserver la biodiversité pendant le chantier et l'améliorer à terme



Retrouver le caractère pittoresque des paysages du parc et redonner un caractère d'exception du parc

Des experts pluridisciplinaires au service de la rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont

Le comité d'experts est un groupe de travail mis en place par la Ville de Paris au service de la restauration structurelle et paysagère durable du parc des Buttes-Chaumont à Paris 19ème.

Ce comité a eu pour mission d'émettre des recommandations pour enrichir et nourrir le programme de la rénovation.

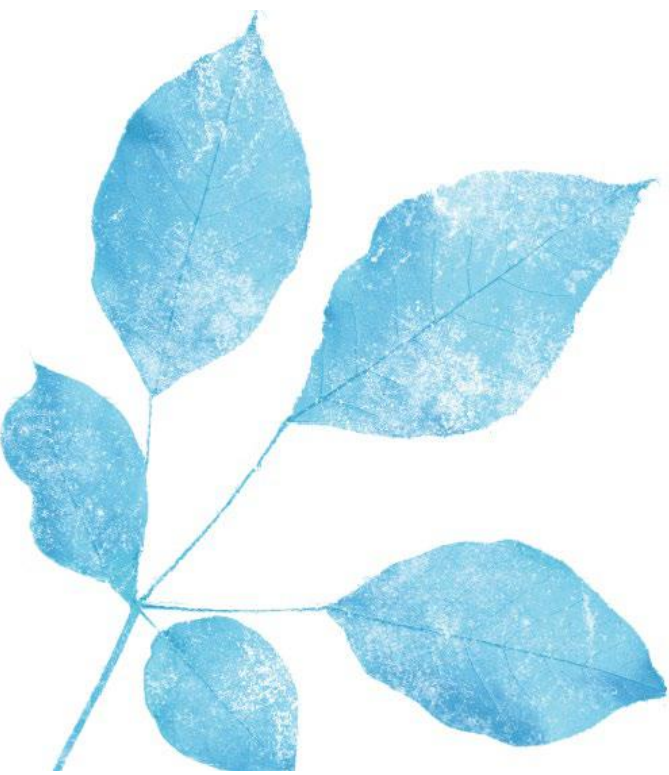
Il s'agit d'un comité d'experts pluridisciplinaires en urbanisme, paysage, histoire des jardins et biodiversité co-présidé par :

- ✓ **Jean-François LEGARET**, co-président – Président de la commission du Vieux Paris
- ✓ **Concetta SANGRIGOLI**, co-présidente – Architecte DPLG, Urbaniste et paysagiste, enseignante, Directrice chez Atelier NOUS (Nouvelles Opportunités pour un Urbanisme Solidaire)

Les membres du comité d'experts

- ✓ **Bernadette BLANCHON**, architecte DPLG, maître de Conférences à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage Versailles-Marseille et chercheuse au LAREP (Laboratoire de Recherche en Projet de Paysage), membre de la commission du Vieux Paris.
- ✓ **Elsa CAUDRON**, paysagiste diplômée à l'Ecole nationale supérieure du Paysage de Versailles, chargée de mission Nature en Ville et Aménagement du territoire à la Ligue de la Protection des Oiseaux.
- ✓ **Alexandre LABASSE**, architecte DPLG, Directeur Général de l'APUR, membre de la commission du Vieux Paris.
- ✓ **Frédéric MALHER**, ornithologue, Délégué Scientifique de la Ligue de la Protection des Oiseaux en Ile-De-France.
- ✓ **Madeleine MASSE**, architecte urbaniste, fondatrice de l'atelier SOIL, pour un urbanisme de régénération des sols et des territoires.
- ✓ **Denis MIRALLIÉ**, ingénieur – paysagiste diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'Horticulture de Versailles, expert et enseignant Master « Jardins historiques, patrimoine, paysages » Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles.
- ✓ **Antoine PICON**, ingénieur – architecte DPLG, chercheur et enseignant d'histoire de l'architecture et des technologies de l'université d'Harvard.
- ✓ **Chiara SANTINI**, historienne et archiviste-paléographe, professeure (HDR) en histoire des jardins et du paysagisme à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), Laboratoire de recherche en projet de paysage (LAREP) ; spécialiste de l'œuvre paysagère d'Adolphe Alphand.
- ✓ **Marion WALLER**, enseignante architecture, environnement et urbanisme, directrice générale du Pavillon de l'Arsenal, membre de la Commission du Vieux Paris.

Extrait des recommandations émises par le comité d'experts



*Applicables dans la limite des
solutions techniques
de confortement du site liées,
à la pérennité des ouvrages.*

- ❑ *Restaurer l'aiguille dans sa volumétrie d'origine en sauvegardant dans toute la mesure du possible les éléments constitutifs.*



L'Aiguille - 1872 - R. Girard - BHVP Paris album F120

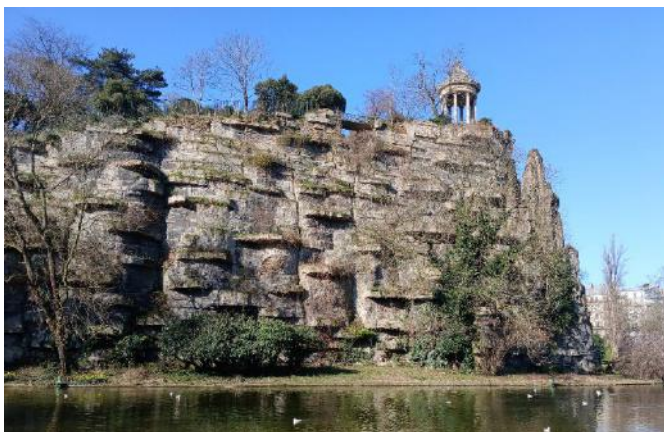


L'Aiguille - 2025 - DEVE

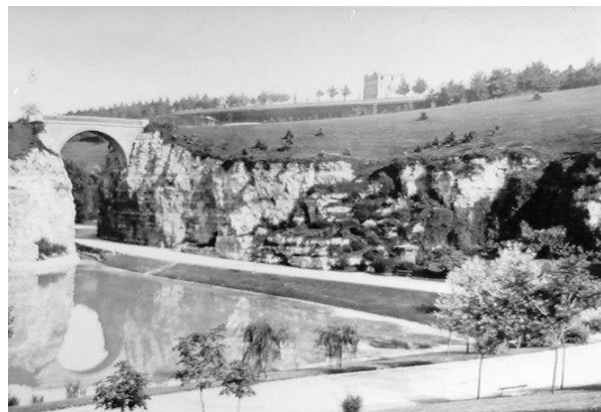


Ailantes sur l'Aiguille - 2025 - DEVE

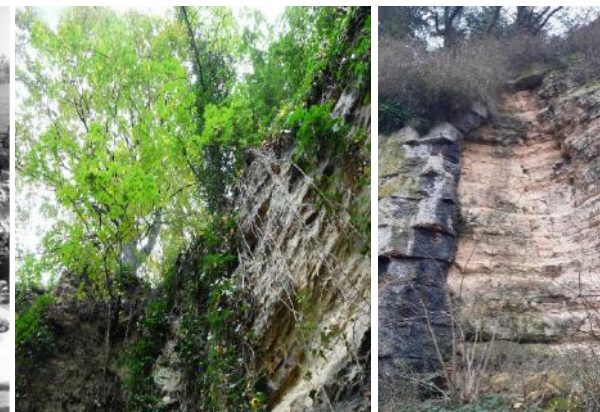
- ❑ *Purger la falaise Est des couches de substrats et rétablir l'aspect de la paroi en gypse tant de manière naturelle - quand cela est techniquement possible - qu'artificielle après suppression des jardinières.*
- ❑ *Conforter la falaise Ouest en limitant les effets thermiques de la masse réfléchissante par une végétalisation contrôlée.*
- ❑ *Rétablir l'enrochement naturel sur le front de taille en retrouvant le gypse à nu soit de manière naturelle - quand cela est techniquement possible – et l'aspect du gypse de façon artificielle pour les autres zones.*



Falaise Est et ses jardinières - février 2025 - DEVE



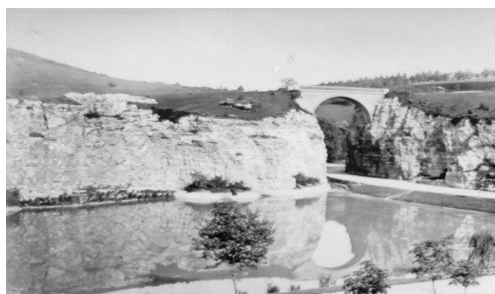
Front de taille - 1867/1872 - Anonyme - BHVP Paris album 4



Revêtement minéral et végétal du front de taille - Avril et mars 2025 - DEVE



La falaise Est à nue - 1872 - R. Girard - BHVP Paris album F120



Falaise Ouest- 1867/1872 - Anonyme - BHVP Paris album 4



Falaise Ouest et chutes de pierres - Avril 2025 - DEVE

- ❑ Conserver les rusticages en bon état en utilisant une maille de protection permettant leur mise aux normes.

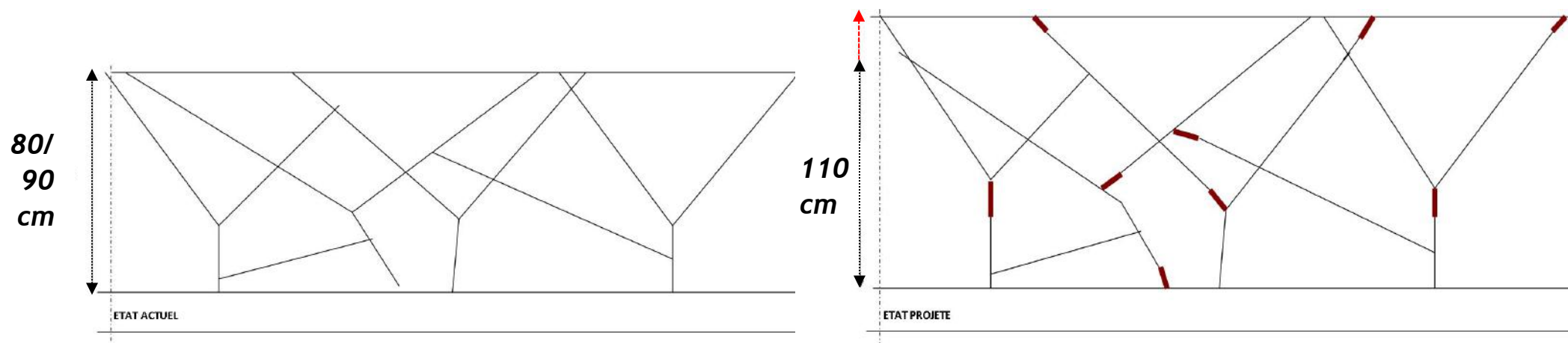
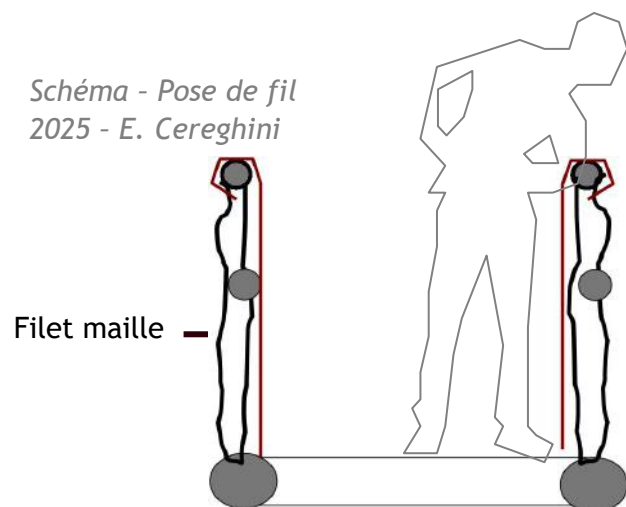


Schéma - Surélévation par segments sans modification des sections ; Pose de filet de mailles galvanisé - 2025 - E. Cereghini



Rusticage passerelle
du Temple
2023 - E. Cereghini

- ❑ *Retrouver la singularité et la force des évocations de paysages inspirés par les prairies alpines ou les falaises de la Manche et ce, en renouant avec les intentions des concepteurs.*



A droite :
Paysage alpin - 2015
DEVE

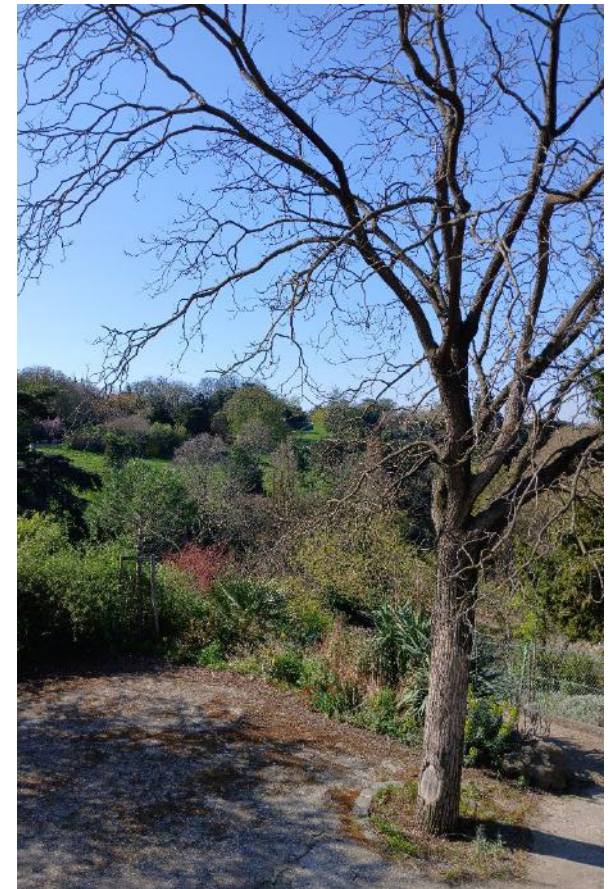
A gauche :
Pic et arche d'Etretat

- ❑ *Sauvegarder et développer la diversité du patrimoine arboré présent dans la zone de travaux en remplaçant les essences menacées par les évolutions climatiques et en éradiquant les espèces exotiques envahissantes.*
- ❑ *Encourager la croissance de buissons et d'espèces arbustives propices à la présence de la faune.*



Prolifération des Ailantes sur le Pic de l'Île et les falaises - Hêtre en difficulté d'adoption climatique en Île-de-France - 2025 - DEVE

□ *Compenser la strate arborée en 1 arbre abattu par 1 arbre planté à l'échelle du parc.*

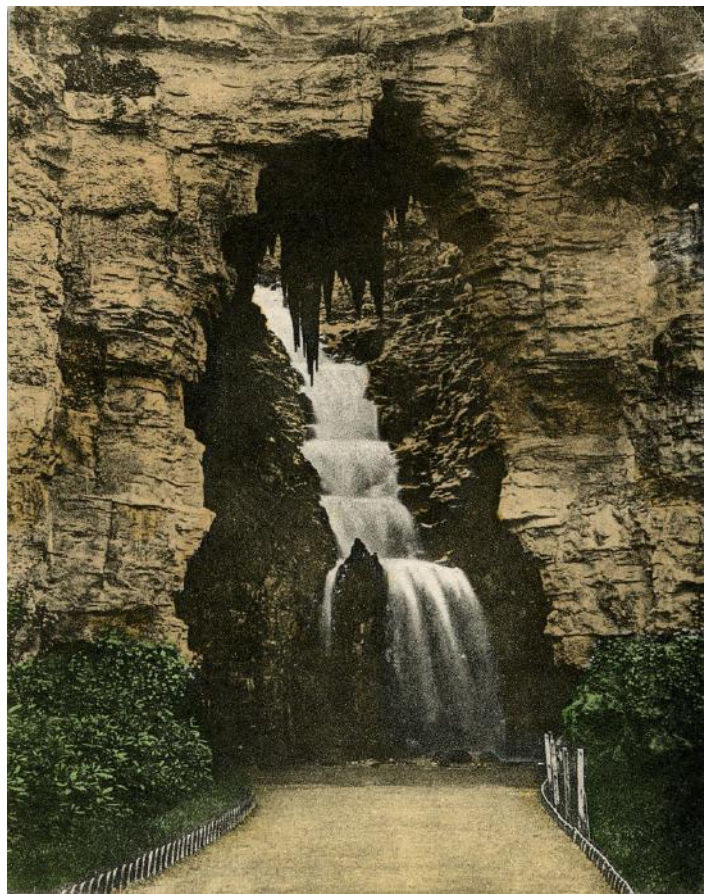


Arbres de l'île et des abords du front de taille - 2025 - DEVE

- ❑ *Renforcer la présence de l'eau de surface par la remise en fonctionnement des deux cascades (au niveau de la grotte et de la rivière Manin).*



Cascade centrale de la rivière Manin - Fin XIXe début XXe - Anonyme - BHVP Topo XIX 5



Cascade de la Grotte - Fin XIXe début XXe - Anonyme - BHVP Topo XIX 5



Remise en eau des cascades permettant la circulation de l'eau de surface dans les rivières - 2023 - DEVE

- ❑ Assurer la survie et l'épanouissement des espèces animales, et notamment des batraciens, pendant toute la durée du chantier et les années qui suivront.
- ❑ Veiller à ne pas déranger par des éclairages inadaptés la tranquillité de la faune.
- ❑ Aménager dans les falaises et toutes les parois appropriées des cavités et zones de nidification pour les chiroptères et les oiseaux et ce, en évitant les risques d'implantation des Espèces Exotiques Envahissantes.



De gauche à droite : Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) / Falcaire commune (*Falcaria vulgaris*) / Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) / Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) - Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) / Hérisson d'Europe (*Ericanus europaeus*) / Héron cendré (*Ardea cinerea*) - Espèces présentes sur le parc des Buttes-Chaumont - Etude faune flore - 2023 - DEVE